



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE CODERS

DU 19 novembre 2021

Le 19 novembre 2021, l'assemblée générale du CODERS 42 s'est tenue salle Pelletier à Veauche à 14h30 en présence de :

Jean Paul Botteau, président du Comité régional
Jean Pierre Maurige, président du club de Veauche
Nicole Pierre et Dominique Wagner, co-présidentes du club de Commelle
Marie Claude Pardon, présidente du club de Boën
Monique Fleury, représentait le club de Feurs en raison de la démission du président Alban Girerd. L'assemblée générale électorale de ce club aura lieu le 3 décembre .
13 membres sur 14 du comité directeur du CODERS 42.
Plusieurs membres des clubs de la Loire.

Après lecture du procès verbal de l'AG 2020, ce dernier est adopté à l'unanimité. Jean Pierre Maurige, président du CODERS 42 souhaite la bienvenue à tous et remercie vivement tous les bénévoles qui oeuvrent au sein du CODERS 42. Il rappelle le résultat des élections de la dernière AG où tous les membres ont été élus à l'unanimité. Alban Girerd a rapidement souhaité démissionner de cette instance, démission qui a été acceptée.

Il énonce les fonctions du CODERS 42 :

- Le CODERS 42 représente l'ensemble des clubs au sein de la région, de la fédération et des instances départementales (conseil départemental, comité olympique et sportif)
- Il gère et organise les formations de l'ensemble des clubs.
- Il organise deux voyages par an qui s'adressent à l'ensemble des adhérents des 4 clubs.
- Il a en charge les demandes de subvention auprès de l'ANDS, du département, du comité olympique et sportif.
- Il peut également organiser des journées promotionnelles, des rencontres interclub ou entre animateurs.

Le président souhaite développer les actions qui permettront de se retrouver, de créer du lien social, d'échanger. Le club de Veauche souhaite d'ailleurs organiser la deuxième journée interclub en 2022. Boën a initié cette journée en 2019. La pandémie n'a pas permis la tenue de ces journées en 2020 et 2021.

La soirée cinéma à Saint Galmier en septembre 2021 sur le sport santé a connu un beau succès.

Le CODERS 42 compte à ce jour 710 adhérents, 33 animateurs et 10 accompagnants sportifs.

Jean Pierre Maurige en tant que secrétaire fédéral au sein de la fédération rappelle quelques chiffres, 72 000 personnes font partie de la retraite sportive dans 442 clubs, avant la pandémie elles étaient 90 000. 10 commissions travaillent dans différents domaines.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

Rapport d'activité présenté par Marie Claude Pardon.

En raison de la pandémie, aucune action n'a pu être menée par le CODERS 42 pour le développement des clubs. La journée départementale interclubs n'a pas non plus été mise en place.

Les effectifs du CODERS ont subi pour la saison 2020-2021 une baisse notable (de 742 adhérents en 2019-2020 à 570 en 2020-2021) mais la saison 2021-2022 s'annonce prometteuse puisque 710 adhérents sont titulaires de la licence de la fédération.

Une réunion en petit comité (2 personnes par club) s'est tenue au mois de juin. A l'ordre du jour, tarif licence, dossiers de subventions posés, organisation d'événements extra sportifs, formations, état financier.

Bilan des formations présenté par Marie Lise Werner
Point Formation 2021 /2022

Les formations ont repris en septembre 2021

De Septembre à Décembre 2021

40 formations ont été faites pour **26 personnes**, Veauche a fait également une validation des acquis.

Pour 2022, **26 formations** sont programmées pour **16 personnes**.

IMPORTANT : il est primordial de faire remonter les besoins en formation pour la saison suivante.

Pas de FCB, ni de M1 programmés pour 2022 dans la Loire car aucune demande n'a été faite.

Or 6 personnes ont été déclarées en sept/oct, personnes qui devront partir hors département. Ce qui représente un coût plus élevé pour le club.

Marie Lise profite de l'assemblée générale pour remettre le diplôme FCB aux futurs animateurs présents.

Martine Thiallier présente le bilan financier 2019-2020, qui présente un solde positif de 6347€. Ce solde positif s'explique par le faible nombre de formations qui ont eu lieu.

RECETTES		DEPENSES	
Part licences dep (7€)	3992 €	Formations	2600€
Subventions			
- Aide au développement	1000€		
- ANDS	1700€		
- CDOS dep	1290€		
Aide à la formation FFRS	578€	Cotisation CDOS	94€
Remboursement arrhes (stages annulés)	270€	Frais divers	279€
Aide PSC1	90€	Virement compte voyage	500€
Mécénat Nigay	300€		
Plan relance Covid	500€		
Sport CDOS	100€		
	9820€		3473€

Solde positif : 6347€

Un budget prévisionnel est présenté qui s'équilibre en recettes et dépenses pour un montant de 28 600€

BUDGET PREVISIONNEL 2021-2022

RECETTES		DEPENSES	
Report	9000	Formations	26000€
Part dep licences (700)	4900	Achat materiel informatique	600€
Aide federale formation PSC1	9000	Soirée promotion santé	500€
Subventions	2500	Journée interclub	1500€
Mécénat Nigay	300		
Journée interclubs	2400		
Aide fédérale promotion sport santé (cinéma St Galmier)	500		
	28 600		28600

Alain Durand, vérificateur aux comptes note que la pandémie a fortement perturbé le fonctionnement de l'association. Il félicite le CODERS pour les obtentions de subventions relativement importantes et signalait qu'après contrôle des comptes, ceux-ci ont été jugés conforme au plan comptable des associations.

Un point est fait par Martine Thiallier et Monique Baroux sur les voyages organisés. Ces derniers rencontrent un franc succès.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Plusieurs décisions prises au niveau du comité directeur ont été approuvées par l'assemblée.

-Au 1 septembre 2022, les licences passeront à 45€ pour tous les clubs.

-Un logo personnalisé au nom de chaque club sera proposé par la fédération.

-Lors des déplacements pour les formations en cas de covoiturage, les frais de transport seront pris en charge par les clubs au prorata des participants de chaque club.

-Une journée interclub sera organisée chaque année.

- Une participation de 15 € sera demandée pour les licenciés qui vont dans un autre club **régulièrement** pour pratiquer **une activité qui existe déjà** dans son club.

Jean Paul Botteau, président du CORERS a fait état du nombre de licenciés au niveau de la région qui sont aussi en baisse suite à la pandémie (16 000 aujourd'hui, en 2019, 18 000). Il rappelle l'importance des gestes barrière et en profite pour remettre au CODERS 42 un appareil détecteur de la qualité de l'air. Il revient sur le rôle des animateurs, indispensables à la vie du club. Il souhaite que ces derniers soient mis en avant aussi souvent que possible.

Fin de l'assemblée à 16h30.

Procès verbal établi par Marie Claude Pardon le 21 novembre 2021